

Le gouvernement décline les mesures de financement pour promouvoir l'innovation

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-03-2011 20:48:01

Plusieurs mesures de financement prises par le gouvernement en vue de promouvoir l'innovation et de rapprocher les universités des entreprises ont été déclinées, mardi à Skhirat, à l'ouverture de la 2ème édition du Sommet national de l'innovation.

Ces mesures concernent, en premier lieu, les nouveaux instruments de financement de l'innovation. Il s'agit d'un fonds de financement de 400 millions de dh, dont peut bénéficier une entreprise ou une personne physique présentant un projet d'innovation.

Ce fonds, dont la création a été annoncée à l'ouverture de cette rencontre par le ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, Ahmed Réda Chami, est destiné tout particulièrement aux jeunes porteurs de projets et souhaitant créer leurs propres entreprises.

Cette initiative, a précisé le ministre, offre la possibilité aux jeunes de bénéficier d'un financement pouvant atteindre un million de dh. Le montant réservé à un projet d'innovation présenté par une entreprise pourra atteindre jusqu'à quatre millions de dh.

Le gouvernement s'engage aux cotés du secteur privé et des individus porteurs de projets innovants pour les soutenir et les accompagner, a souligné, pour sa part, le ministre de l'Economie et des finances, Salaheddine Mezouar.

Le projet relatif à la création du fonds de financement de l'innovation doit être réalisé dans le cadre d'un partenariat avec le secteur privé à travers la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), a dit M. Mezouar.

Pour sa part, le ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, Ahmed Akhchichine, a souligné que la promotion de l'innovation passe par la disponibilité des financements avec des modalités d'accès faciles.

L'université est au centre de ce vaste programme en ce sens qu'elle regroupe la communauté des chercheurs et des scientifiques et dispose d'infrastructures essentielles, a-t-il relevé, soulignant la nécessité de mobiliser des moyens complémentaires.

De son côté, le président de la CGEM, Mohamed Horani, a relevé que les PME, qui représentent 95% du tissu économique national, jouent un rôle important dans la diffusion des technologies, la propagation des innovations et la valorisation du capital humain et du savoir-faire.

Le président de la CGEM a également estimé que le système fiscal n'est pas encore "très avantageux pour les entreprises innovantes".

Les autres mesures incitatives prises en faveur des projets d'innovation portent sur la mise en place d'un fonds d'appui aux clusters (réseaux d'entreprises).

A travers ce fonds, l'Etat apportera sa contribution sous forme de subvention à la mise en place et au fonctionnement des structures d'animation des clusters sélectionnés.

Cette contribution sera accordée dans le cadre de contrats-programmes qui engagent ces clusters sur des indicateurs précis, notamment le nombre de projets collaboratifs réalisés, les brevets déposés et le nombre de start-up créés.

S'agissant des infrastructures technologiques, ce chantier prévoit dans une première phase la création, avec quatre universités, des Cités de l'innovation qui constituent des espaces d'accueil destinés aux activités d'innovation et aux entreprises innovantes.

En marge de cette rencontre, plusieurs conventions ont été signées entre des départements ministériels et des établissements public et privé. Ces accords portent sur le soutien de l'innovation, l'appui à la mise en place de clusters marocains, la constitution du Groupement d'intérêt public "Maroc incubation", ainsi que la mise en place d'un programme de financement de la recherche et développement dans le secteur des technologies avancées.

La cinquième convention concerne la transformation du Centre universitaire régional d'interface, relevant de l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès, en une cité de l'innovation.

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette rencontre constitue l'occasion de faire le point sur les réalisations accomplies autour de différents chantiers identifiés comme prioritaires de la 1ère édition, tenue en juin 2009, tels les infrastructures, la gouvernance, le cadre réglementaire et le financement.

La stratégie Maroc innovation, qui ambitionne de faire positionner le Royaume parmi les pays producteurs de technologie, s'articule autour de quatre axes, à savoir le financement de l'innovation, les infrastructures technologiques, la promotion des clusters et la mobilisation des talents, ainsi que le cadre légal de l'innovation.

Des intervenants oeuvrant notamment dans les secteurs de l'enseignement, des NTIC et des finances, prennent part à cette rencontre organisée en partenariat avec le ministère de l'Education nationale et la CGEM.

MAPF